Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

BONNEMENT
LE CANADA
rnal Quotidien du Soir.
An en Ville ..... $ 4.00
par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMENT
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste .... $ 1.00

11eme. ANNEE No. 276 OTTAWA, SAMEDI 3 JANVIER 1891 LE NUMERO 2 CENTS

Lectures du Soir

L'ASSIETTE CASSÉE

Ils étaient deux, hotte au dos, crochet en main qui s'acharnaient après un tas d'ordures. Je les regardais et cherchais à me rendre compte de leurs préférences. L'un piquait les os, les cuirs, les débris de fer blanc, les souliers éculés, l'autre choisissait le chiffon, le papier, les cartonnages, les bouts de toile, de ficelle, de ruban, les vieux journaux, etc. Ils avaient l'air d'être bien ensemble, ne se disputant pas et se passant même du bout de leur crochet les déchets pour lesque's ils avaient une spécialité.

Je les ai suivis quelque temps, ces honorables industriels, qu'on pourrait appeler plus justement les nécrophores de la cité, et je vous assure que le premier venu n'est pas capable de travailler comme eux. Ils ont l'œil et le flair. Ils ont aussi un sens d'observation tout particulier. Chaque tas d'ordure a sa raison d'être ; les éléments dont ils se composent sont différents suivant la maison devant laquelle ils se trouvent. D'après les detritus d'une maison, on peut connaître ses habitants ; cette assiette cassée vient du premier ; c'est du vieux Rouen, brisé en mille miettes ; cela appartient à un collectionneur. Les morceaux étaient trop petits pour pouvoir être réparés ; voilà des débris qui ont dû être vivement regrettés ! C'est dommage, l'assiette était jolie. On doit aimer les faïences dans cette maison là.

Pourquoi vous parlai-je de tout cela, quand mon intention était de vous conduire dans un petit intérieur artistique et féminin ? C'est que tout se tient dans le bric à brac et qu'un tas d'ordures n'est autre chose qu'un diminutif de la collection.

Ce qu'aimait Mme Jeanne Debraye, c'était la note claire. Les faïences de toutes les époques, raccommodées ou non, faisaient son bonheur. Elle collectionnait les vieilles fontaines, à dessins bleus, les huiliers à couvercles d'étain, les pots en faïence d'Arras, les saladiers à fleurs criardes, les soupières aux couvercles ornés de fruits énormes, les coquetiers imagés, les tourtières vernissées et les soucoupes et les assiettes, depuis celles de la révolution où l'on voyait l'exécution de Capet, avec la guiliotine, jusqu'à celles qui ovaient des rébus dont la solution se trouvait au revers.

Elle prétendait s'y connaître et distinguer à l'émail les faïences authentiques de celles imitées.

Cette passion l'avait garantie des autres. Bien qu'elle fut jeune encore, elle ne songeait point à se remarier. En cela elle avait tort, car elle vivait seule, courant les marchands d'antiquités, assidue à l'hôtel des ventes et négligeant beaucoup le monde qu'avant son veuvage elle avait beaucoup aimé. Mais une jolie femme, car Mme Jeanne Debraye était jolie, ne peut rester longtemps inaperçue. Il y a tant de gens qui sont las d'une solitude stérile et qui se sont donné pour mission de convoler les veuves, qu'elle devait un beau jour rencontrer un de ceux là.

Joseph Bedon, on ne choisit pas son nom, n'est ce pas ? rencontra la veuve à l'hôtel des ventes. C'était un beau garçon, orné d'une barbe noire et d'une dizaine de mille livres de rentes, pas plus. Il ne faisait absolument rien. Il déjeunait et dînait au cercle et, le reste du temps, suivait les théâtres sans écouter, les courses sans parier et les rentes sans acheter.

***

Ce fut à propos d'une assiette que la connaissance se fit. C'était un Rouen superbe, sans une tâche, sans une fêlure. La veuve poussait aide. Joseph se mit à pousser aussi, par désœuvrement ; l'assiette monta, monta. La veuve s'acharnait ; Joseph en fit autant par taquinerie. Bref, elle lui resta. Mme Jeanne fut dépitée ; mais elle regarda son adversaire et, pour se consoler, lui trouva fort bonne mine.

De son côté, Joseph trouva la veuve à son goût. Un double coup d'œil les rapprocha.

—Vous tenez donc bien à cette assiette, madame, pour me l'avoir fait payer si cher ?

—Moi, monsieur, non ! Elle me plaisait, c'est vrai, mais je doute fort de son authenticité.

—Pardon, madame, c'est un vrai Rouen, je m'y connais.

—Et moi aussi, monsieur...

—Vraiment ! vous collectionnez ! Ah ! c'est charmant ! j'ai vu peu de dames avoir ces goûts-là ; j'entends, posséder la science des faïences.

Supposez maintenant le reste de la conversation. On parla de Delf, de Limoges, de Nevers, de Marseille, de Bourges, des poteries, de la fabrication, des émaux, de tout ce qui concerne enfin la curiosité.

La veuve était enchantée. Joseph Bedon était ravi. Il avait eu un moment la pensée de lui offrir son assiette, mais il n'avait pas encore osé.

On se revit à l'hôtel des ventes. Un mois après, la veuve consentait à montrer sa collection à Joseph. Trois mois après, Joseph, qui se ruinait en faïences, et qui ne s'y connaissait pas, faisait une déclaration brûlante à la veuve, et Mme Jeanne ne disait pas non !

Oh ! ce n'est pas que Joseph lui plût plus qu'un autre ! Ah ! grand Dieu ! non ! Son cœur avait été ravi par la faïence ! Un plat de Nevers le faisait battre, c'était assez ! Mais elle s'était dit, Comme homme M. Joseph Bedon n'est pas mal, il est présentable ; comme fortune, il est acceptable, mais comme mari il est sortable, car il a les mêmes goûts que moi, et c'est une garantie dans un ménage.

De son côté, Joseph Bedon se disait : Jolie femme, fortune suffisante, peut-être un peu trop de faïence à la clef, mais flattons d'abord sa manie, nous verrons plus tard.

—Enfin, ma chère Jeanne, car ils en étaient là; les *monsieur* et les *madame* étaient déjà supprimés, à quand le mariage.

Et Jeanne, coquetant un peu, comme il convient d'ailleurs à une veuve, répondait:

— Le mariage ! Quel mariage ?

— Mais le nôtre ! Ne m'avez vous pas dit que rien ne serait plus charmant que de réunir nos deux collections ?

— Si ! mais je n'ai pas dit plus...

— Oh ! Jeanne ! le reste était sous-entendu, n'est-ce pas ?

Et Joseph Bedon devenait pressant, tandis que Jeanne minaudait.

— Tenez, ajouta-t-il, il faut absolument que vous me donniez une certitude.

— Non ! non ! pas aujourd'hui

— Eh bien, demain ! Demain, d'abord, je veux vous apporter cette assiette, ce Rouen qui a été la cause de nos relations. C'est sur ce petit cadeau que vous me donnerez votre main.

— Apportez toujours l'assiette.

***

Le lendemain, Joseph muni de son assiette enveloppé avec soin dans un journal, arriva de bonne heure chez la veuve. Elle n'était pas rentrée. Joseph l'attendit, et plaça son précieux cadeau sur le canapé.

— Ah ! les beaux rêves qu'il faisait, M. Joseph Bedon, en attendant sa promise ! On enlèverait ces vilains tableaux, on coangerait le meuble, ou plutôt non, on déménagerait, on louerait un petit hôtel dans l'avenue de Villiers, ou dans le parc de Neuilly, au milieu des arbres, ce serait charmant ! Quelle lune de miel ! On ne se brouillerait jamais.

Jeanne entra. Elle était suivie d'un commissionnaire portant tout un lot de vaisselle. On en couvrit le piano et la cheminéa. Elle ne le laissa pas parler, elle voulut lui raconter les enchères ; c'était une occasion incroyable ; il n'y avait pas d'amateurs ; elle était ravie !

Mais Joseph ne pensait qu'à son mariage.

— Eh ! nous avons le temps de causer de cela, lui dit-elle, laisser moi ôter ma mantille, je n'en puis plus !

Là-dessus Jeanne ôta sa mantille et se laissa tomber sur le canapé.

Un bruit de faïence brisée la fit relever aussitôt.

—Qu'est-ce que cela ?

—C'est mon Rouen que je vous apportais, répondit piteusement Joseph ?

—Imbécile ! exclama-t-elle. Est-ce qu'on met jamais une assiette sur un divan ? Et moi qui croyais que vous étiez un collectionneur!

Et voilà pourquoi Joseph Bedon est toujours garçon!

LEMERCIER DE NEUVILLE.

LES MAUVAISES LANGUES

Les lois du savoir-vivre (c'est-à dire de la bienveillance envers son semblable) celles de l'honneur (c'est à dire de la dignité personnelle), marquent au front, d'un fer rouge, les calomniateurs, que les lois civils ne peuvent toujours atteindre.

Les honnêtes gens mettent à l'index, en quarantaine, hors de *leur monde*, l'homme qui s'est rendu coupable du crime de calomnie, pire parfois qu'un assassinat.

C'est un *vilain* (fut-il prince) dans toute l'acception véritable du mot, et les gentlemen (ceux ci sont les hommes incapables d'une mauvaise action et ou les rencontre dans toutes les classes de la société) les gentlemen le méprisent comme il le mérite.

Calomniez, calomniez, dit l'ignoble Basile, il en reste toujours quelque chose.

Oui, il en reste toujours quelque chose, parce que la société est très variée. Les uns, qui ne sont pas absolument méchants, mais qui ont un fond d'esprit malicieux, accueillent volontiers certaines calomnies, disant !

" Eh ! eh ! il n'y a pas de fumée sans feu ! "

D'autres, d'un caractère chagrin, douteront. " Cela est peut-être vrai. " Enfin il y a les gens mauvais, qui acceptent avec une joie féroce tout ce qui peut rapetisser l'humanité.

Seuls, les plus dignes, les meilleurs, repoussent toute accusation qui n'est pas prouvée. Mais, hélas ! ils ne forment encore que le petit nombre.

C'est parce que les penseurs d'élite connaissaient bien l'homme ondoyant et divers, qu'en édictant les règles du savoir vivre (ou de la charité), ils ont sévèrement condamné celui qui calomnie.

Un bruit calomniateur, — rien qu'un murmure,—peut faire perdre à celui qui en est l'objet la fortune, la considération, l'honneur ; ce bruit peut briser une vie, un bonheur. Si c'est une femme qu'on attaque, plusieurs êtres sont toujours atteints avec elle.

Ligueons-nous donc pour repousser la calomnie, au lieu d'y prêter l'oreille avec complaisance, comme on le fait trop souvent, et alors même qu'il s'agirait de notre ennemi personnel. Les esprits vulgaires, les cœurs bas devraient être les seuls à se repaître de ces infamies.

On me disait : " L'autre jour j'ai rencontré une malheureuse femme qui a été indignement calomniée, souillée et qui se meurt de cet outrage. Il y a, derrière elle, un enfant, un mari qui ne peuvent demander raison au calomniateur, parce que ce calomniateur appartient au sexe qu'on ne soufflette pas. "

Une femme qui se réfugie derrière sa faiblesse pour en tuer une autre est un être vil et dégradé. Mais ceux qui ont accueilli son mensonge l'ont répandu, ont appelé un mépris injuste sur la tête d'une infortunée, ceux là, vous me l'accorderez, sont les complices odieux de la coupable.

Un être vraiment noble ne calcule même pas les actions mauvaises dont il est sûr, qu'il a vues, qu'il a touchées du doigt. Il les ensevelit dans l'oubli, sachant bien— avec Voltaire—que " le mal qu'on dit des autres ne produit que du mal " ; que portez les vilenies d'un homme à la connaissance d'un autre homme, c'est retarder le progrès humain ; plus nous croirons au bien, plus près du bien nous serons.

L'homme de cœur n'interprète jamais défavorablement non plus la conduite des autres ; il ne fait pas de suppositions injurieuses, pas même malveillantes. Il rougirait de prêter aux aux autres des sentiments indignes, car c'est une déchéance morale de conjecturer le mal.

Rien, en effet, n'indique mieux ce qui reste encore de perversité, de mechanceté au fond du cœur humain, que ce besoin de salir son semblablo en le jugeant d'une action mauvaise.....honteuse.....déshonorante.

Il semble qu'on veuille le rabaisser ainsi, parce qu'on était fatigué de l'entendre appeler, ou parce qu'on l'appelait soi-même le " Juste " depuis longtemps. Et d'où vient cette fatigue ? on le sait bien.

Soyons en garde contre ces pensées malsaines, qui peuvent monter à notre cerveau ; chassons-les, en nous indignant contre nous-mêmes car elles sont un signe de gangrène morale.—Il est certain que nous souillons notre esprit et imaginant le mal chez les autres.

Voilà pourquoi, en dehors du précepte d'indulgence et de charité le savoir-vivre défend de juger son semblable ; c'est aussi par égard pour soi-même.

Et puis que savons-nous ? Avons-nous le pouvoir de lire sous les fronts, dans les cœurs ? de pénétrer les intentions ?

J'ai souvent entendu interpréter les actions les plus simples ou les plus naturelles d'une façon si révoltante, si inique que cela m'aurait guérie de supposer le mal chez les autres, les apparences fussent elles contre eux.

On n'a même pas besoin d'apparences, le plus souvent. J'ai entendu parler des affections les plus saintes et les plus légitimes d'une manière tellement infâme, que j'ai frémi devant l'infirmité de la nature humaine.—Si nous voulons être vraiment purs, plaisons-nous à croire au bien chez les autres.

ANN SEPH.

HASARD OU PRESSENTIMENT

Une bien étrange anecdote sur Adolphe Belot, le romancier qu'on vient d'enterrer ces jours-ci :

Au commencement de décembre, il se présentait à la librairie Dentu pour y faire un traité relatif à la publication d'un prochain roman.

Quand toutes les clauses en furent arrêtées, il dit tout à coup :

—Ah ! il faut que je vous demande d'y ajouter un article.

—Lequel ?

—Mettez que la maison Dentu s'engage, quand je mourrai, à me faire faire et à payer un enterrement de cinquième classe.

—Mais vous n'y pensez pas : il est impossible d'insérer une pareille chose dans un traité de librairie !

—Bah ! fit Belot se promenant, comme il avait coutume, les mains dans les poches, cela est sans importance pour vous, j'ai pris mes renseignements : cela ne vous coûtera jamais que six cents francs.

—Impossible !

—Eh bien, autre chose ! Voici un reçu. Engagez-vous à payer mille francs à la personne qui vous le presentera le lendemain de ma mort.

Les éditeurs acceptèrent la combinaison, qui lui dirent-ils en plaisantant, n'engagerait que leurs successeurs.

Qu'en savez-vous ? leur dit-il, sur le pas de la porte, vous paierez peut être bien plus tôt que vous ne le croyez !

Et le pauvre Belot, soit par hasard, soit par une sorte de pressentiment avait raison.

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS.
VIS A-VIS L'HOTEL RUSSELL.

J. W. W. WARD,
AVOCAT, ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD.

Les Meilleures Qualites de CHARBON
T. J. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie. Bloc Russell.
26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson,
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC.
OTTAWA.
N. A. BELCOURT, JOHN J. MCCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,
AVOCATS, SOLLICITEURS.
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.
McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

M. G. GORMAN, L. L. B.
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex, Ottawa.
Argent a Preter.

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS,
Avoues, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc.
No. 34½ rue Elgin, Ottawa.
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. WALKER, D. L. MCLEAN, C. A. BLANCHET.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME NOTAIRES, ETC.
B. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

Henry Watters
PHARMACIEN
Coin des rues Rideau e Cumberland,
ET AUSSI
Coin des rues Sparks et Bank,

A. RIBOUT
TAILLEUR COUPEUR
TAILLAGE GARANTI
Manteaux de Dames une Specialite
204 Rue Dalhousie 204

Aux Ménagères
C'est maintenant le temps de faire renouveler vos
Tapisseries et Peintures
par des mains habiles et expérimentées. Prix modérés.
J. B. DUFORD, 108 Rue Rideau
En main le stock de Tapisseries les mieux choisies et les plus variées.

Rabais Special
En Articles d'Argenterie et en Horloges
—CHEZ—
A. & A. McMillan
98 Rue Rideau.
BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL.

Pour se Preserver du Froid.
Un moyen simple et ingénieux pour empêcher le froid d'entrer par les portes et les fenêtres a été offert en vente dernièrement. Il consiste dans l'introduction de bandelettes de feutre spécial dans l'extrémité de la moulure fendillée exprès. La moulure (ou bandelette) est attachée au cadre et le feutre est pressé contre la porte ou la fenêtre et contrairement au caoutchouc n'est affectée ni par froid ni par chaleur. Et l'on n'a pas plus besoin de craindre le froid le plus pénétrant. La Cole's National Mfg. Co., 160 rue Sparks garde un assortiment complet de ces articles qu'elle vendra d'ici au 1 janvier à 25 pour cent de reduction.

20 pour cent d'escompte
Bien que nos prix soient de l'avis de tous plus bas qu'ailleurs, pour ne pas rester avec du stock d'Etrennes nous donnerons d'ici à 1891 une réduction
DE 20 POUR CENT SUR TOUS ACHATS DE JOUETS, JEUX, POUPÉES, ALBUMS, ARTICLES EN PLUCHE, PANIERS A OUVRAGE ETC.
Nous avons reçu un autre stock complet de Voitures de Bébés que nous vendons au même rabais. Aussi Cutters et Pointers en grande variété.
Ne perdez pas cette chance. Nos objets sont nouveaux et récents. Pas de vieilles choses ici.
Cole's National M'f'g. Coy.
160 RUE SPARKS.

ENTREPOT DE MEUBLES
MEUBLES ! MEUBLES !
Nouveaux et a Grand Marche.
AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ
Harris & Campbell.
CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA, EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.
Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.
HARRIS AND CAMPBELL,
Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

NAP. BOYER
Ferblantier et Plombier, 284 rue Dalhousie.
A toujours en main un grand nombre de tuyaux pour montage de poêles et de tuyaux à l'eau. Travail de 1ère classe pour toutes sortes d'ouvrages de ferblanterie et de plomberie. Se charge également de poser et réparer le gaz.
Les ordres sont promptement exécutés à la satisfaction des personnes qui veulent bien m'honorer de leur confiance.

A Vendre a Bon Marche
Portes, Châssis et Jalousies, bois préparé, Moulures, Vitres Peintes, Huiles, Peintures, Cuir et fournitures de Chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du Bassin du Canal.

J'AI UN LOT DE
Tapisserie Dispendieuse
Que je vendrai à prix réduit durant ce mois. Je suis preparé à fournir des estimés pour
Peinture, Teintage et Pose de Tapisserie.
J. F. BELANGER,
159 Rue Bank.
Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs
Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.
Douglass & Haines,
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA.

AUX ELECTEURS
—DE LA—
CITE D'OTTAWA.

Messieurs les Electeurs,

Je viens vous demander de m'élire à la position honorable de Maire d'Ottawa

Après avoir servi pendant trente sept années comme membre du Conseil Municipal, terme pendant lequel j'ai plusieurs fois rempl. la présidence de plusieurs comités importants et me suis toujours efforcé de sauvegarder les intérêts des contribuables, j'ai le droit, je pense, de leur demander de m'élire comme leur premier magistrat pour l'année 1891.

Je me suis toujours efforcé—comme je le ferai toujours—de donner aux affaires publiques de la ville autant d'attention que j'en donne à mes propres affaires ; et je crois que je puis voir scruter toute ma carrière municipale, sans crainte que l'on y découvre quelque chose à me reprocher.

Dans la grande ville de Londres le poste élevé de Londres est donné par courtoisie au doyen des échevins, et bien que cette règle ne soit pas suivie en Canada, je crois cependant que mes trente-sept années de service, au Conseil de Ville, et l'expérience que j'ai acquise dans les affaires municipales, me devraient valoir l'honneur d'être Maire l'année prochaine

Vous aurez à décider, messieurs les électeurs. C'est un privilège qui vous appartient Ma vie publique et privée est devant vous. Jugez-là.

Si je suis élu je favoriserai de toutes mes forces les mesures qui seront dans l'intérêt de la ville d'Ottawa et de nature à assurer le bien-être de ses citoyens. J'aurai toujours pour motto : honnêteté d'intention et économie dans la dépense de l'argent du public, croyant qu'à ces conditions les intérêts des citoyens seront bien sauvegardés.

Votre obéissant serviteur,

John Heney.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE